

Langue

La langue

Apprendre le français

La langue

Le canton du Jura est un canton francophone : les gens parlent le français. Il y a une seule commune où l'on parle allemand : Ederswiler. Apprendre le français est important pour communiquer avec les autres, se former ou trouver un travail.

Les langues en Suisse

En Suisse, il y a 4 langues nationales : le français, l'allemand, l'italien et le romanche.

Chaque région parle une ou plusieurs de ces langues.

Dans le canton du Jura, on parle français. Dans ces différents cantons, on parle aussi le français : Neuchâtel, Vaud et Genève. Dans les cantons de Berne, de Fribourg et du Valais, on parle le français et l'allemand selon les régions. La région suisse où l'on parle français s'appelle la Suisse romande ou la Romandie.

Le français

Apprendre le français est important pour vivre et travailler dans le canton du Jura.

C'est la langue principale dans l'Administration, dans les écoles et pour la vie quotidienne.

L'interprétariat et la traduction

Quand vous arrivez en Suisse, vous ne parlez pas encore le français, ou vous ne le comprenez pas bien. Mais très souvent, c'est important de bien se comprendre.

Pour des situations simples, vous pouvez demander à des amis, à la famille ou à des personnes de votre communauté, de vous aider à traduire.

Mais pour des conversations importantes, ou privées (par exemple, avec un médecin, à l'école ou pour des papiers officiels), c'est mieux d'appeler un interprète professionnel.

Le Service « se comprendre » de Caritas Suisse propose des interprètes professionnels.

Ce sont des interprètes communautaires. Certains viennent de votre pays. Ils parlent votre langue et connaissent aussi votre culture. Ils travaillent en personne, par téléphone ou par vidéo. Ces interprètes peuvent aussi vous aider pour des démarches spéciales.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/langue/la-langue

Apprendre le français

Apprendre le français est important pour bien se comprendre, pour trouver un travail ou une formation. Cela aide aussi à régler les problèmes de tous les jours.

Les cours de français dans le canton du Jura

Le programme COMUNICA propose des cours de français pour les personnes étrangères, du niveau Débutant (A1) au niveau Avancé (B2). Ces cours ne sont pas chers. Dans le programme COMUNICA, il y a aussi des cours pour les personnes qui ne connaissent pas notre alphabet ou qui ont des difficultés à lire ou écrire : les cours d'alphabétisation.

Certaines communes payent une partie des frais d'inscription.

Le Centre d'animation et de formation pour femmes et familles (CAFF) propose des cours de français pour les femmes, avec un service de garde d'enfants sur place. Ces cours ne sont pas chers.

Il y a d'autres cours de français dans la région.

L'AJAM propose aussi des cours de langues spécialement pour les personnes qui viennent de l'asile

Quel niveau de français ?

Pour connaître le niveau de français d'une personne, on utilise souvent le « Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECR) ».

Ce cadre va du niveau A1 (débutant) au niveau C2 (maîtrise parfaite). Pour suivre une formation professionnelle, il faut souvent avoir un niveau B1 ou B2.

Le test « fide » contrôle le niveau de français pour la vie de tous les jours en Suisse. Il teste le niveau de la langue orale (parler) et de la langue écrite. Les résultats sont donnés dans un « Passeport des langues ». Ce passeport peut être utilisé pour chercher un emploi, pour demander un permis de séjour ou d'établissement, ou pour demander la nationalité suisse.

Le français et les enfants

Les enfants de langue étrangère devraient entrer en contact le plus tôt possible avec des enfants francophones. C'est important qu'ils apprennent le français avant d'aller à l'école. Les crèches, les jardins d'enfants ou les offres spéciales pour parents et enfants sont très bien pour cela.

Les parents doivent aussi beaucoup utiliser leur propre langue avec les enfants. C'est aussi important.

Par exemple : beaucoup parler aux enfants, les écouter, leur raconter des histoires dans leur propre langue.

Les enfants scolarisés peuvent aussi suivre des cours dans leur propre langue. Ces cours sont appelés : les cours de langue et de culture d'origine (cours LCO). Ces cours sont généralement organisés par l'ambassade ou le consulat ou une association du pays d'origine.

Les écoles fournissent tous les renseignements au sujet des cours LCO.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/langue/apprendre-le-francais